Image not found or type unknown

Litiges apres réparations de mon véhicule

Par **krystelle**, le **08/12/2009** à **16:36**

Bonjour,

J'ai eut un accrochage il y a environ un mois, (j'ai freiné un peu trop tard et je suis rentré dans la voiture de devant), j'ai mené ma voiture aussitôt chez mon concessionnaire habituel (aucun constat n'a déjà été fait, il se trouve que l'automobiliste de devant était un membre de la famille à ce cher garagiste :-/), aucun devis n'a été fait et je n'ai rien signé, trois semaines plus tard je retourne récupérer ma voiture (plutôt rassuré le garagiste m'ayant informé qu'il avait utilisé des pièces d'occasions je me dis que pour une jeune étudiante de 21 ans cela ne me reviendrait pa trop cher)! Erreur! il me pointe sous le nez une facture de 856 €!
Ne l'ayant toujours pas réglé car étant étudiante je ne peux le régler en une fois mais j'aurai souhaité des conseils concernant cette procédure un peu frauduleuse.Merci.Christelle

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés